

CONSEIL MUNICIPAL

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 04 Mai 2012

Présents: GARRON Jean- Marie , CRUZ Marie-Louise, GARRON Patricia, CASTOR Violette , CONSTANS Noël, CONSTANS Serge, MARGUET Michel, MESSENGER Daniel, ROUVIER Daniel, AVANIAN Jacques, ZERDOUMI Richard

1. CONVENTION de NUMERISATION en VERSION DEMATERIALISEE des PLANS CADASTRAUX

Le Conseil municipal est favorable à l'acquisition des plans cadastraux vectorisés pour la commune et autorise Monsieur Le Maire à passer une convention avec les partenaires associés (Etat, Région , Département, DGFIP, SDIS, ETFR) .

Cette convention étant destinée à fixer les obligations réciproques de la commune et de la Direction Départementale des Finances Publiques du Var (DDFiP du Var), à savoir :

- La commune numérise ou fait numériser le plan cadastral à ses frais
- Les services fiscaux vérifient la conformité des fichiers vecteurs au plan initial et au format EDIGEO
- La DDFiP du Var s'engage à fournir périodiquement une mise à jour du plan cadastral à la commune

2. ACQUISITION de PARCELLES De BOIS « Le DEFFENS »

Le Conseil municipal est favorable à l'acquisition des parcelles

E 71 -75-79 et 82 « Le Deffens » d'une contenance totale **5 Ha 38 A 30 CA**

Pour un montant total de **5 383 €**, autorise Monsieur Le Maire à entreprendre toutes les démarches pour la mise en œuvre de cet achat.

3. AIDES au COLLEGE Henri NANS

Le Conseil municipal accorde 100 € pour le Séjour Culturel et linguistique en Espagne , et 100 € à l'Equipe EPS Du Collège-

4. AIDES FINANCIERES du DEPARTEMENT : PROGRAMMATION 2012

Monsieur Le Maire rappelle le projet de construction d'un nouvel Hôtel de Ville pour lequel le financement (hors dotation aux petites communes) prévu au contrat de territoire Haut Var Verdon(2009-2011) s'étalait sur une programmation des deux années 2010 et 2011 pour un montant annuel de 134 500 € soit un total de 269 000 €.

Le dispositif d'aides aux communes ayant été revu, la commune n'a pu bénéficier que de 140 000 € (hors dotation aux petites communes) d'investissements sur Le cumul des programmations 2010 et 2011.

Au titre de l'année 2012, dans la continuité de l'application des nouveaux contrats de territoire 2009-2012 définis par le Département et dans le cadre de l'enveloppe annuelle garantie pour les communes de moins de 1000 habitants, soit 70 000€, Monsieur le Maire propose d'affecter cette aide 2012 à la Construction d'un nouvel Hôtel de Ville (3° Programmation 2012) dont le coût prévisionnel s'élève à 668 000 € HT .

Cette troisième affectation sur le projet de l'Hôtel de Ville, permet d'approcher le financement initial prévu au contrat de territoire Haut Var Verdon(2009-2011) pour la réalisation de cette opération conséquente pour la commune.

Le Conseil municipal

-SOLLICITE l'aide du conseil général du Var par l'attribution d'une subvention la plus élevée possible pour la construction d'un nouvel Hôtel de Ville

-SOLLICITE le versement de la dotation petites communes d'un montant de 30 000 €

5. CONSTRUCTION DU NOUVEL HOTEL De VILLE :MARCHE De TRAVAUX

Le Conseil municipal prend connaissance du rapport d'analyse des offres établi par l'architecte, et de l'avis émit par la Commission d'Appel d'Offre .

Le marché de travaux sera attribué aux entreprises selon les décisions d'attributions de la CAO , Pour le Lot 03 « Charpente » , les entreprises ayant répondu à l'appel d'offre seront recontactées afin de transmette une proposition variante « fermettes », le lot 04 « Etanchéité » est déclaré infructueux et ne sera pas attribué.

La séance est levée à 22 h 00

Vu pour être affiché le Vendredi 11 mai 2012, conformément aux prescriptions de l'article -L.2121-25 du code général des Collectivités Territoriales.